



PORTE
NOTRE DAME
MARCHÉ

PORTE
DE LA GARE

PORTE
DU PONT NEUF

PORTE
DE LA MADELEINE

LÉGENDE

- sens de circulation
- zone interdite à la circulation automobile*
- zone de rencontre : circulation pour tous et vitesse limitée à 20 km/h
- zone 30 : vitesse limitée à 30 km/h
- places arrêt minute

* sauf ayants droit